

## Existe-t-il des risques de développement d'insectes avec les isolants biosourcés ?

Des tests de laboratoire (ISO 3998:1977-Annexe D-CUAP:2003 ou European directive 91/414/CE+Rule 1107/09) peuvent être réalisés pour valider la résistance aux insectes tels que les mites, les coléoptères et les termites. Lors de ces tests, des larves sont introduites et les matériaux sont placés dans des conditions favorables à leur développement. Les tests sont considérés comme satisfaisants si le matériau n'est pas endommagé et si les insectes ne produisent pas de nouvelle génération.

Ces essais ne sont pas obligatoires à l'heure actuelle, mais permettent de rassurer les utilisateurs sur la durabilité des produits. Il est à noter que les additifs habituellement présents dans les isolants (sels de bore, sels d'ammonium) permettent d'assurer une protection contre les insectes.

Toutefois, ces additifs ne préservent pas le bois de structure, qui doit être traité pour être préservé.



**Fig. 1** Insectes utilisés durant les essais selon la norme ISO 3998.

### Pour aller plus loin

- ['Préserver le bois de structure reste indispensable !', Article Buildwise 2017/03.06](#)